RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Grand Est

Direction du cabinet,
relations institutionnelles et transfrontalières

ARRETE ARS n° 2025 / 1629 du 11 juillet 2025

Relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé du Haut-Rhin sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Haut-Rhin

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, L. 1434-10, L. 1434-11, R. 1434-33 et R 1434-34 ;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 118 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment, l'article L. 1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

VU l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

VU le décret n° 2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

VU le décret en date du 21 mai 2024 portant nomination de Mme Christelle Ratignier-Carbonneil en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ;

VU l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

VU l'arrêté n° 2022/3915 du 26 septembre 2022 relatif à la définition du périmètre géographique des territoires de démocratie sanitaire de la région Grand Est ;

VU L'arrêté n° 2024 / 3843 du 15 octobre 2024 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé du Haut-Rhin sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Haut-Rhin ;

Considérant que les parlementaires du département sont membres de droits du conseil territorial de santé en application de l'article L 1434-10 du code de santé publique,

Sur proposition des autorités et instances chargées de désigner des représentants mentionnés dans l'arrêté du 3 août 2016,

ARRETE

Article 1er :

Le Conseil Territorial de Santé du Territoire de Démocratie Sanitaire Haut-Rhin dont les missions sont définies par le décret du 26 Juillet 2016 est composé :

❖ Collège n° 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

Titulaires	Suppléants
Représentants des établissements de santé (a)	
Jean-Michel SCHERRER FHF / Hôpitaux Civils de Colmar	**Corinne KRENCKER** FHF / Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace GHRMSA
Diego CALABRO FEHAP / Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse	**Olivier MULLER** FEHAP / Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse
Didier DEBIEUVRE FHF / Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et Sud Alsace GHRMSA	**Joël OBERLIN** FHF / Centre hospitalier
John SHAYNE FEHAP / Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse	**Vincent METEYER** FEHAP / Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse
Daniel FISCHER FHP / Korian SOLISANA	**En attente de désignation**
Florian DE AZEVEDO FHP/ Clinique Solisana	**En attente de désignation**
Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux (b)	
Gérard STARK FHF	**Christine REISSER** URIOPSS Grand Est
Abdellatif AKHARBACH Argile	**Corinne FRANCK** APF FRANCE HANDICAP - Grand est
Tom CARDOSO FEHAP/ Centre de Réadaptation de Mulhouse	**Guy ZOLGER** FEHAP / Président ASAD Centre Alsace
En attente de désignation	**Philippe BRANDENBURGER** NEXEM
Jean SENGLER FHF	**Guillaume FISCHER** FHF
Représentants de la prévention et de la promotion de la santé et des représentants d'organismes œuvrant dans le champs de la lutte contre la pauvreté et la précarité (c)	
Adeline KIRSCHER Pôle APSA	**Sophie GALLIER** Pôle APSA
Pauline ROMAIN ATMO	**Elisabeth AUGE** MGEN
Valérie MEYER LE CAP	**Hélène HITTER** LA CROIX ROUGE

Représentants des professionnels de santé libéraux (d)	
Monique LUTTENBACHER URPS Médecins Libéraux Grand Est	**Lionel BARRAND** URPS Biologistes
Thierry RESSEL URPS Médecins Libéraux Grand Est	**En attente de désignation**
François-Xavier SCHELCHER URPS Médecins Libéraux Grand Est	**En attente de désignation**
Sylvie HOSNELD URPS Pharmaciens	**Monique CHARNOTET** URPS Infirmiers
Ludovic BRAYÉ URPS Masseurs-kinésithérapeutes	**Dominique HUGELÉ-CHARREL** URPS Masseurs-kinésithérapeutes
Marie SORROLDONI URPS Infirmiers	**Laura VAN ROYEN** URPS Sages-femmes
Représentants des internes en médecine (e)	
Valentin BIETH SAIA	**Arthur ESQUER** SAIA
Représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale (f)	
Frédéric TRYNISZEWSKI CPTS MULHOUSE	**Rachel CHAMPENIER** CPTS MULHOUSE
Alice TRON DE BOUCHONY CPT	**Mylène MARTEL** CPT
Nicolas VENZON DAC	**Sylvia REMETTER** DAC
Isabelle TRENDEL MSP VILLAGE-NEUF	**Delphine FRANCK** MSP BARTENHEIM
Wilfrid DANNER CPTS COLMAR	**Sandrine LOPES** CPTS de Colmar Agglomération
Représentants des établissement assurant des activités d'hospitalisation à domicile (g)	
Marie-Hélène RAFF FNEHAD / HAD DU CENTRE ALSACE (AHDCA)	**Gaëtan DUREAU** FNEHAD / HAD SUD ALSACE (HADSA)
Représentants de l'ordre des médecins (h)	
Jean-François CERFON CDOM 68	**Pascale KLEIN** CDOM 68

❖ Collège n° 2 : Représentants des usagers et associations d'usagers

Titulaires	Suppléants
Représentants des usagers des associations agrées L. 1114-1 (a)	
Fernand THUET UDAF DU HAUT RHIN	**Marie-Jeanne TAUREAU** UDAF DU HAUT RHIN
Antoine FABIAN ALSACE-CARDIO	**Daniel EMMENDOERFFER** ALSACE-CARDIO
Jean-Louis OLIVIER ASSOCIATION CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE	**Richard RAPP Richard** ASSOCIATION CONSOMMATION LOGEMENT CADRE DE VIE
François MULLER UNAFAM 68	**En attente de désignation**
Daniel GIUDICI FNAR	**En attente de désignation**
Martine DEMOUGES CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE ET DU GRAND EST	**En attente de désignation**
Représentants des usagers des associations de personnes handicapées ou des associations de retraités et personnes âgées (b)	
Jean-Luc LEMOINE CDCA - PH	**En attente de désignation**
Guy PERRET CDCA - PH	**En attente de désignation**
Bernard FURSTENBERGER CDCA - PA	**En attente de désignation**
Jean-François GOETSCHY CDCA - PH	**En attente de désignation**

❖ Collège n° 3 : Représentants des collectivités territoriales

Titulaires	Suppléants
Représentants du Conseil Régional (a)	
Denise BUHL Conseil Régional	**Thierry NICOLAS** Conseil Régional
Représentants des conseils départementaux (b)	
Karine PAGLIARULO CEA	**Alain COUCHOT** CEA
Représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile (c)	
Marie-Emmanuelle SCHUMPP CEA	**Elisabeth de la MICHELLERIE** CEA
Représentants des communautés (d)	
Aurélio TOLOSA Communauté de Communes Sundgau	**Patricia BEXON** Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg
Pierre SALZE Mulhouse Alsace Agglomération	**Pascale SCHMIDIGER** Agglomération Saint-Louis
Représentants des communes (e)	
Henri METZGER conseiller municipal délégué de Mulhouse	**Gilbert STOECKEL** Maire de Thann
Nathalie PRUNIER Adjointe au Maire de Colmar	**En attente de désignation**

❖ Collège n° 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

Titulaires	Suppléants
Représentants de l'Etat (a)	
Le préfet du Haut-Rhin ou son représentant	**Le préfet du Haut-Rhin ou son représentant**
Représentants des organismes de sécurité sociale (b)	
Christophe LAGADEC CPAM Haut-Rhin	**Pascale HUMBERT** CARSAT Alsace-Moselle
Mireille LAMOOT MSA	**Eric FURLAN** CARSAT Alsace-Moselle

❖ Collège n° 5 : Personnalités qualifiées

Titulaires	Suppléants
Jean-Marie SCHMIDT Mutualité Française Grand Est	
Floriane LUTRAT IREPS Grand Est	
Valentin GALL Régime Local Assurance Maladie	

Considérant l'existence sur ce département d'un régime local du régime de l'Assurance maladie et son rôle majeur en tant que partenaire des actions de santé publique, un poste de titulaire au titre des personnes qualifiées lui est attribué en complément des deux postes prévus.

Collège n° 6 : Parlementaires et membre représentant d'un comité des massifs

Titulaires	Suppléants
Députés (ées)	
Bruno FUCHS	
Olivier BECHT	
Brigitte KLINKERT	
Didier LEMAIRE	
Hubert OTT	
Raphaël SCHELLENBERGER	
Sénateurs (trices)	
Sabine DREXLER	
Ludovic HAYE	
Christian KLINGER	
Patricia SCHILLINGER	
Représentant d'un comité des massifs	

Article 2 :

La Présidente du Conseil territorial de santé du Haut-Rhin est Madame Karine PAGLIARULO.
Le vice-président est Monsieur Tom CARDOSO.

Article 3 :

Le mandat des membres du Conseil Territorial de Santé est de cinq ans, renouvelable une fois.

La qualité de membre se perd lorsque la personne intéressée cesse d'exercer le mandat ou les fonctions au titre desquels elle a été élue ou designee. Lorsqu'un membre cesse d'exercer ses fonctions avant l'expiration de son mandat, il est remplacé par une personne designée dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4 :

L'arrêté n° 2024 / 3843 du 15 octobre 2024 relatif à la composition du Conseil Territorial de Santé du Haut-Rhin sur le Territoire de Démocratie Sanitaire Haut-Rhin est abrogé.

Article 5 :

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet, soit d'un recours gracieux devant l'autorité compétente, soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent. La juridiction peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 6 :

La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est est chargée, en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Signé électroniquement
Agence Régionale de Santé GRAND EST
La Directrice Générale,
Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Nancy le 11/07/2025